

# Stratégie européenne en matière de soins : les États membres doivent agir maintenant !

## Déclaration conjointe de la Fédération européenne des employeurs sociaux et de la Fédération syndicale européenne des services publics

18/01/2023

La Commission européenne a publié sa stratégie européenne en matière de soins en septembre 2022. Les recommandations du Conseil sur l'éducation et l'accueil de la petite enfance (EAJE) et les soins de longue durée (SLD) ont maintenant été adoptées par les 27 États membres.

Avec l'adoption, le 8 décembre 2022, tous les États membres de l'Union européenne (UE) s'engagent à mettre en œuvre les principes des deux recommandations du Conseil au niveau national. Les États membres doivent répondre d'urgence et rapidement au besoin croissant de services sociaux de qualité, abordables et accessibles et aux défis qui y sont associés.

### Pourquoi cette stratégie de soins ?

- La majorité des États membres de l'UE font état d'importantes pénuries de personnel dans le secteur des soins, et l'écart entre l'offre et la demande de main-d'œuvre se creuse.
- Le nombre de personnes ayant besoin de SLD augmentera de 23 % d'ici 2050.
- Le secteur a un fort potentiel de création d'emplois : plus de 1,6 million de travailleurs des soins de longue durée seront nécessaires d'ici 2050 pour maintenir la couverture au niveau actuel.
- Malgré une demande croissante, les bas salaires et les mauvaises conditions de travail dans le secteur rendent difficile l'attraction et la rétention de travailleurs qualifiés.
- Plus d'1/3 des salariés du secteur ont entre 50 et 64 ans.
- Étant donné que 90 % des aidants professionnels sont des femmes, les bas salaires dans ce secteur contribuent de manière significative à l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes en Europe.
- En raison du manque de services sociaux abordables et accessibles, de nombreux parents, amis et voisins – dont la grande majorité sont des femmes – assument des rôles informels de soins.



Les employeurs sociaux et la FSESP soutiennent les principes inclus dans la stratégie de soins de l'UE et l'appel en faveur d'un financement public adéquat et durable des services sociaux et de la main-d'œuvre.

Conformément aux recommandations du Conseil, les employeurs sociaux et la FSESP appellent les États membres de l'UE à agir maintenant pour :

- Fournir un financement adéquat et durable pour les services de SLD, d'EAJE et autres services sociaux fondés sur les besoins.
- En coopération avec les partenaires sociaux, mettre en place des mécanismes de coordination pour les SLD, les services d'EAJE et d'autres services sociaux, qui concevront, déploieront et suivront les actions politiques et les investissements. Ces actions, ainsi que les financements publics, doivent améliorer la qualité et l'accessibilité des services de soins ainsi que les conditions de travail dans le secteur.
- Grâce à l'accès universel à des services sociaux abordables, veiller à ce que les soins informels soient toujours un choix et non une nécessité. Les États membres doivent également promouvoir des solutions intermédiaires et un soutien pour faciliter la participation des femmes au marché du travail.
- Remédier aux pénuries de personnel en garantissant des emplois de qualité et de bonnes conditions de travail aux aidants professionnels par le biais de la négociation collective. Outre un financement suffisant, le dialogue social est essentiel pour garantir des conventions collectives qui prévoient des salaires décents, de bonnes conditions de travail et la sécurité et la santé au travail. La mise en place rapide et fortement attendue d'un comité de dialogue social sectoriel pour les services sociaux au niveau de l'UE par la Commission européenne, comme demandé par la FSESP et les employeurs sociaux, sera utile.
- Coopérer avec les partenaires sociaux pour améliorer l'attractivité du secteur. Cela peut se faire en offrant un meilleur enseignement et une meilleure formation professionnelle, en construisant des parcours professionnels et en réévaluant le statut professionnel des travailleurs sociaux, en régularisant et en protégeant les travailleurs migrants en situation irrégulière, dont beaucoup sont des travailleurs domestiques, et en luttant contre la ségrégation entre les sexes.
- Impliquer les partenaires sociaux dans la conception et la mise en œuvre des solutions numériques dans le secteur afin qu'elles apportent de réels avantages aux travailleurs et aux bénéficiaires, et ne remplacent en aucun cas l'interaction humaine.

**Gregor Tomschizek**

Président de l'Employeur Social

**Jan Willem Goudriaan**

Secrétaire général de la FSESP

**La Fédération des employeurs sociaux européens** (en abrégé : les employeurs sociaux) représente les employeurs des services sociaux au niveau européen. C'est l'organisation patronale européenne la plus représentative pour la partie secteur privé des services sociaux. Ses 30 membres dans 19 pays sont actifs dans les services de soins et de soutien pour les personnes âgées, les personnes handicapées, les enfants et autres personnes exclues ou défavorisées. Les employeurs sociaux contribuent à la fourniture de services de qualité et d'emplois de qualité en renforçant la position des employeurs des services sociaux au niveau de l'UE et au niveau national, en établissant des positions communes entre les membres, en s'engageant dans le dialogue social européen et en négociant avec les associations syndicales européennes.



With financial support from the European Union

**La Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP)** rassemble des syndicats de toute l'Europe et représente plus de 8 millions de travailleurs des services publics. C'est l'organisation syndicale européenne représentative du secteur des services sociaux. La FSESP travaille dur pour offrir de meilleures conditions de travail, une meilleure santé et sécurité et des droits accrus à ses membres. En nous asseyant avec les employeurs au niveau européen, nous négocions des accords de bonnes pratiques qui améliorent la vie professionnelle des travailleurs des services publics et garantissent des services de qualité aux citoyens.



With financial support from the European Union